

**Lycée La Fayette
Champagne sur Seine**

Conseil d'administration du 1^{er} mars 2011 – Motion STI2D

Le CA du lycée La Fayette de Champagne sur Seine rejette la réforme des séries STI/STL, à l'instar du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) et du Comité Interprofessionnel Consultatif (CIC) qui a refusé les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première ST2ID (ex STI) et STL.

En effet, celle-ci remet en cause la voie technologique qui a démontré son efficacité et a participé à la démocratisation de l'accès au baccalauréat.

Elle est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (type écoles d'ingénieurs) mais, en se positionnant comme une sous-série S, elle ne fera que conduire à l'échec de nombreux jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce aux séries STI et STL et obtenir un BTS ou un DUT.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie depuis 150 ans, à savoir le travail pratique autour d'un objet technique au profit de contenus théoriques et peu attractifs.

Les projets de programmes des enseignements généraux et technologiques confirment la dénaturation de ces formations.

Elle aura par ailleurs pour conséquence la suppression de nombreux postes (fil conducteur de toutes les réformes de l'Éducation Nationale) et des reconversions dont les modalités sont inacceptables.

Cela se soldera par 5 suppressions de postes dans notre établissement à terme.

C'est pourquoi le CA du lycée La Fayette de Champagne sur Seine demande un « moratoire » sur la mise en place de la réforme STI/STL à la rentrée 2011 pour qu'une vraie négociation s'engage pour une réforme de la voie technologique permettant de conserver sa spécificité et son attractivité.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

NPPV : 0